



FR

AL-ALAC-ST-1215-02-01-EN

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 décembre 2015

STATUS : version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration de l'ALAC concernant le rapport préliminaire sur la révision de la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD

Introduction

Maureen Hilyard, membre d'At-Large appartenant à l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO) a rédigé une version préliminaire de la déclaration de l'ALAC.

Le 23 novembre 2015, ce texte a été publié sur [l'espace de travail At-Large pour le rapport préliminaire sur la révision de la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD](#).

Le 24 novembre 2015, Alan Greenberg, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques d'envoyer à tous les membres At-Large un appel à commentaires sur la déclaration via la liste de diffusion d'annonces de l'ALAC.

Le 10 décembre 2015, une version contenant les commentaires reçus a été publiée dans l'espace de travail susmentionné, et le président a demandé au personnel de procéder au vote de ratification par l'ALAC de la proposition de déclaration.

Pour gagner du temps, le président a demandé à ce que la déclaration soit transmise au processus de consultation publique et qu'on mette en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de la question, avec une note précisant que la déclaration manque de ratification par l'ALAC.

Le 16 décembre 2015, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions. Vous pouvez consulter les résultats indépendamment à l'adresse suivante : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=5285WqQ2E2NkAf6cH5KeFwCf>.

Déclaration de l'ALAC concernant le rapport préliminaire sur la révision de la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD

L'ALAC se félicite de l'opportunité de faire des commentaires sur le rapport préliminaire sur la révision de la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD. Nous reconnaissons que cette révision a été une auto-évaluation par le personnel de l'ICANN de leur exécution des processus suivis dans chaque étape de la mise en œuvre du Programme de nouveaux gTLD. La révision donne un aperçu pragmatique des leçons tirées du processus de mise en œuvre ; celles-ci non seulement éclaireront l'évaluation de l'équipe officielle de révision de la mise en œuvre mais aussi permettra de fournir des solutions visant des améliorations à l'efficacité et l'efficience de ce processus sur la base de l'évaluation de cette première série de mise en œuvre, réalisée par le personnel.

Notre communauté s'est inquiétée en particulier du cycle de vie du processus de demande et d'évaluation de ce premier lot de demandes et du fait que les autres demandes ne seront toujours pas complètes avant la fin de 2017, date qui est bien au-delà des délais prévus initialement. Les motifs de ce retard comprennent notamment des questions d'efficacité et d'efficience correspondant au temps passé sur certaines exigences du processus de demande qui n'auraient peut-être pas été nécessaires pour toutes les demandes puisqu'aucune exigence contractuelle n'existait. On a remarqué que certaines parties de la demande auront davantage à être discutées davantage au sein de la communauté, à la lumière des leçons tirées par le personnel.

Nous invitons l'équipe de révision à appuyer les recommandations formulées par le personnel, et en même temps à prendre en considération pleinement un soutien plus pratique pour veiller à ce que les lots de demandes restants et futurs soient achevés dans les meilleurs délais et de la manière la plus efficace possible.